

Date de dépôt : 16 janvier 2012

Pétition pour la survie de la Compagnie 100% Acrylique

Mesdames et
Messieurs les députés,

En juin 2011, la directrice du service cantonal de la culture du canton de Genève a informé la Compagnie 100% Acrylique que le DIP ne reconduirait pas son soutien par voie de convention.

Soutenue à hauteur de 120'000 F jusqu'en 2008, puis de 80'000 F jusqu'à fin 2011, la Compagnie ne pourra compter, au mieux, que sur une aide de 40'000 F en 2012. Après 18 ans de contrats de confiance, puis de prestations et ensuite de subventionnements, la Compagnie devra donc s'en remettre au soutien ponctuel, donc aléatoire, dès 2013.

Les soussignés considèrent cette situation comme inique, car elle péjore considérablement le travail remarquable de la Compagnie.

En effet, le soutien réitéré du DIP a permis à la Compagnie 100% Acrylique de s'affirmer comme une entité artistique reconnue régionalement tant par les critiques et les directeurs de lieux culturels que par le public (depuis 2010, plus de 40'000 spectateurs pour 11 spectacles à Genève et plus de 29'000 spectateurs pour 6 spectacles en tournée en Suisse Romande et en France).

Les soussignés rappellent au Grand Conseil que les créations de la Compagnie rassemblent toujours de nombreux interprètes et créateurs de diverses disciplines. C'est en quelque sorte sa « marque de fabrique » et c'est aussi un moyen de procurer du travail à un grand nombre d'acteurs culturels de la place. Par exemple « On achève bien les chevaux », « Barbe-Bleue », « Robin des Bois », « Topographies », « Europeana » et « Oh oui love you ! » ont employé plus de 10 danseurs-comédiens sur le plateau et plus de 5 créateurs-concepteurs autour de chaque projet. La Compagnie œuvre aussi

sans relâche auprès de la jeunesse en lui offrant des aventures artistiques qui l'aident à se construire.

Afin qu'elle puisse continuer à créer des spectacles d'envergure et poursuivre son travail de transmission, les soussignés demandent au Grand Conseil genevois de rétablir une aide à la création de 120'000 F par an dès 2013 à la Compagnie 100% Acrylique.

N.B. 1926 signatures
*p.a. Compagnie 100%
Acrylique
M. Philippe Clerc
7, chemin de la Gravière
1227 Acacias*